

Équipement électromécanique, génération et transport



LES POSSIBILITÉS

Le secteur mexicain de la production d'électricité est en cours de mutation, ce qui fait apparaître d'excellentes possibilités pour les fournisseurs canadiens d'équipement et de services de production d'électricité.

- Les entreprises et les petites collectivités rurales ont maintenant le droit de produire de l'électricité à leur propre usage.
- La *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale d'électricité, s'est engagée à confier un rôle plus important au secteur privé en faisant appel aux mécanismes de financement de type construction-location-transfert (CLT) et construction-exploitation-transfert (CET) pour la plupart des nouvelles centrales électriques.
- *Luz y Fuerza del Centro (LyF)*, Éclairage et électricité du centre, qui dessert la région métropolitaine de Mexico est maintenant un organisme indépendant qui a le droit de construire ses propres installations de production.
- Un vaste programme de conservation de l'énergie, financé par la Banque mondiale, permettra de consacrer des milliards de dollars US aux innovations techniques.
- La *CFE* accorde de plus en plus d'importance au développement des sources d'énergie non traditionnelles comme les systèmes voltaïques et éoliens.

UN NOUVEAU RÔLE POUR LE SECTEUR PRIVÉ

En vertu de la Constitution mexicaine, l'exploitation des ressources énergétiques est réservée à l'État. Dans le cas de l'électricité, la rigueur de cette restriction a été progressivement adoucie. Une nouvelle loi sur l'électricité, la *Ley de Energía Eléctrica*, Loi sur l'énergie électrique, entrée en vigueur en 1993, a conservé le monopole de la *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale d'électricité, sur l'électricité vendue au public. La Loi permet par contre maintenant aux entreprises de produire de l'électricité pour répondre à leurs propres besoins. Elle permet aussi au secteur privé de produire de l'électricité pour la vendre à la *CFE*. S'ajoute à cela que le plan décennal de production d'électricité qui a mis en œuvre ces nouvelles règles prévoit aussi un rôle nettement accru du secteur privé pour la construction des nouvelles centrales électriques relevant de la *CFE*.

La forte dévaluation du peso de la fin décembre 1994, et la crise économique qui a suivi, ont exercé des pressions encore plus fortes sur la *CFE* pour avoir recours aux ressources du secteur privé pour

SOMMAIRE

Outre ce résumé, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) a préparé un profil sectoriel intitulé *Les débouchés d'affaires au Mexique : équipement électromécanique, génération et transport*. Ce document d'information sur le marché mexicain de l'équipement de production d'électricité a été produit et publié par Prospectus Inc., dans le cadre d'un contrat du MAÉCI, en même temps que d'autres profils et sommaires sectoriels sur les débouchés d'affaires au Mexique. On peut se les procurer auprès de :

InfoCentre

Téléphone : 1-800-267-8376 ou
(613) 944-4000
Télécopieur : (613) 996-9709
FaxLink : (613) 944-4500
Babillard électronique de l'InfoCentre (BÉI) :
1-800-628-1581 ou
(613) 944-1581

Ces profils sectoriels sont disponibles en format électronique sur le BÉI et en exemplaire papier au coût de 10 \$ plus les frais d'expédition et les taxes en vigueur auprès de Prospectus Inc. S'adresser à :

Prospectus Inc, service des commandes
Téléphone : (613) 231-2727
Télécopieur : (613) 237-7666

© Ministère des Approvisionnements et Services, mars 1996

N° de cat. E 73-9/43-1995 F
ISBN 0-662-80546-1

Also available in English.

PARRAINÉ PAR

